Normativité du savoir-faire. Comment tabler sur l'intelligence politique du citoyen ordinaire ?

Albert Ogien

Occasional Paper 4
Paris, Institut Marcel Mauss – CEMS
2012

Normativité du savoir-faire

Comment tabler sur l'intelligence politique du citoyen ordinaire ? [1]

Albert Ogien

L'intérêt que suscite aujourd'hui, en sociologie et en sciences politiques, la théorie de l'enquête et la conception de la démocratie de Dewey est, par bien des égards, surprenant et paradoxal. Surprenant parce qu'alors que Dewey est présenté comme le chantre de la délibération collective d'une communauté d'enquêteurs qui définissent ensemble "ce à quoi ils tiennent", la tonalité scientiste de ses propositions en matière d'organisation rationnelle de l'activité qui consiste à devenir un "Public", ou à se constituer en Etat, donne moins l'image d'un défenseur des conceptions ordinaires des citoyens que celle d'un ami de l'expertise des professionnels du politique. Et paradoxal, parce que sa conception de la démocratie comme manière de vivre et d'agir (ou la démarche expérimentale [2]) repose moins sur la capacité de chacun à déployer des formes de raisonnement éclairées que sur l'existence d'une intelligence collective qui émerge et se développe au rythme de l'évolution et permet à un groupe qui vit dans un environnement spécifique de résoudre les problèmes qui se posent à lui.

Je voudrais m'arrêter un moment sur ce paradoxe, en revenant sur le dernier chapitre de *Le public et ses problèmes,* qui s'intitule *Le problème de la méthode*. Mon analyse de ces pages part d'un constat : Dewey s'intéresse moins à la dynamique immédiate et contingente d'une "enquête" telle qu'elle se réalise dans le cours d'une activité conjointe qu'au lent processus historique de modification de l'environnement auquel les êtres humains ne cessent de s'adapter. Autrement dit, il semble appréhender la normativité moins comme un phénomène immanent à l'action en commun (même s'il le fait) que dans une perspective évolutionniste[3].

Et cela fait une grande différence : là où l'option immanentiste renvoie à l'idée selon laquelle des individus font usage de formes de raisonnement pratique ouvertes, pluralistes et faillibilistes, l'option évolutionniste est tout entière contenue dans les conditions matérielles propres à l'environnement dans lequel les individus vivent ; et c'est cet environnement (que Dewey envisage dans une perspective historique[4]) qui fixe, à une

---

1 Communication au Colloque Dewey, organisé par l'ENS, Paris I Sorbonne et l'IMM, Paris, 2011.

2 H. Putnam, "A Reconsideration of Deweyan Democracy", dans *Renewing Philosophy*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1992 ; et R. A. Putnam et H. Putnam, "Dewey's Logic : Epistemology as Hypothesis", in H. Putnam, *Words and Life*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.

3 Sur ce point, voir J. A. Popp, *Evolution's First Philosopher. J. Dewey and the Continuity of Nature,* State University of New York Press, Albany, 2007.

4 Dewey affirme que "l' « évolution » elle-même a souvent été comprise de manière non historique ; c'est-à-dire qu'on a supposé qu'il existe un cours prédestiné d'étapes déterminées d'avance à travers lequel le développement social doit passer [...] Quand les hommes savent comment les mécanismes sociaux fonctionnent et comment leurs conséquences sont forgées, ils s'efforcent immédiatement d'assurer les conséquences jusque là désirables et d'éviter celles qui sont indésirables. Quand elles

époque donnée et de l'extérieur, la façon dont une enquête s'engage et la manière dont elle peut être menée (les conditions de l'environnement étant tenues pour stables et établies[5]).

D'où mon interrogation : cette préférence pour la perspective évolutionniste[6] est-elle vraiment compatible avec une conception de la démocratie et de l'enquête qui place la formulation de "jugements de valuation" et la résolution des problèmes au cœur de l'activité collective et tient les individus pour les producteurs compétents de ces opérations ?

1. La normativité dans la perspective du pragmatisme

Qu'est-ce que le problème de la normativité ? C'est celui de la conformité d'un fait ou d'une action à ce qu'il ou elle devrait être selon un modèle dont la validité est attestée. En ce sens, une normativité peut être attribuée à une finalité, à un plan, à une intention, à une situation, à une obligation ou à une forme d'action. Dans chacun de ces cas, le genre de conformité anticipé est d'un type différent : physico-chimique (en relation avec les lois qui gouvernent le monde de la matière), biologique (en rapport à la physio-anatomie des êtres vivants), légale (relevant du droit et des codes de procédure), psychologique (relative aux structures de personnalité), sociale (en raison d'une obligation à faire une chose qu'un individu n'a pas le choix de ne pas faire), éthique (du fait de l'obéissance à de préceptes ou impératifs catégoriques d'une morale) voire religieuse (fondé sur le respect de prescriptions sacrées).

---

sont véritablement humaines, les « lois » de la vie sociale sont semblables aux lois de l'ingénierie." J. Dewey, *Le public et ses problèmes,* Paris, Gallimard (Folio), 2010, p.297-298

5 "Rien n'est jamais acquis. Expérimenter et appliquer une idée, c'est tout un. Il n'y a donc pas un monde des idées acquises et certaines et un monde des idées provisoires et seulement probables. Le pragmatisme reconnaît qu'il existe des idées qui peuvent paraître stables et quasi nécessaires, ce que James appelle « les vérités établies ». Rien cependant ne les garantit contre le changement, ni bien entendu ne les dispense de se conformer aux résultats de l'expérience, si d'aventure elles ne répondaient pas aux conditions de la situation. Elles forment ce que Lalande appelait la raison constituée, « corps de principes établis et formulés et dont la transformation est assez lente pour qu'à l'égard des individus et des circonstances de la vie ils puissent être considérés comme des vérités éternelles. » " J. Deledalle, Le pragmatisme, *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1985, p.861.

6 Selon la qualification que propose E. Nagel : "Le professeur Dewey est un philosophe naturaliste, et il traite des formes et des principes logiques comme le ferait un naturaliste, au sens biologique courant du terme… De la même manière que les plantes et les animaux sont étudiés de la façon la plus précise uniquement dans leur environnement naturel afin que leurs traits et la fonction de leurs différents organes soient démontrés, la démarche du Professeur Dewey pose que les techniques et les principes spécifiques de la logique ne peuvent être théoriquement interprétés de façon adéquate que si on les appréhende dans le rôle qu'ils jouent dans le processus de l'enquête." dans "Some Leading Principles of Professor Dewey's Logical Theory", *The Journal of Philosophy*, vol. XXXVI, n°21, 1939. Ce naturalisme est également à l'œuvre dans le fond évolutionniste de la pensée de Dewey, qui peut s'apparenter sous certains aspects à celui du Hayek de la thèse de nature darwinienne sur la compétition comme processus de découverte pour s'adapter à des circonstances inconnues. Voir F. A. Hayek *La présomption fatale*, Paris, PUF, 1993, p.30 et 118-123.

Le type de conformité du pragmatisme est, on le sait, celui de la satisfaction des conditions de réalisation d'une action. Il est de nature conséquentialiste, mais pas à la manière de l'utilitarisme (il ne vise pas le plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre). Le conséquentialisme de Dewey a de plus une coloration particulière : il est expérimental, c'est-à-dire qu'il repose sur la possibilité de produire un savoir scientifique au sujet des conséquences sociales d'après lesquelles une enquête devrait s'orienter pour satisfaire la meilleure manière de résoudre le problème sous investigation.

La normativité du pragmatisme - et celle de la variante évolutionniste de Dewey et de Mead - n'est cependant pas déterministe : elle ne se confond pas avec une contrainte qui s'imposerait par la force à des individus qui en respecteraient de façon mécanique les prescriptions. Elle est régulatrice : Dewey conçoit les normes comme des critères dont les individus se servent pour conduire l'enquête et agir de façon ajustée à une "fin-en-vue"[7]. Et, pour lui comme pour Mead, ces critères sont déposés dans les situations au cours de l'évolution (ils admettent qu'une réponse attend toujours sa question dans une conversation déjà ordonnée). Et ces critères sont redécouverts chaque fois à nouveau dans l'usage qui en fait pour les besoins d'une enquête. Dans les approches pragmatistes, les normes (qui sont héritées du passé et fixées dans des habitudes) servent de base d'inférence et d'action pour le présent. Et pourtant, on observe que Dewey entre rarement dans le détail des étapes de la mise en œuvre de l'enquête, qu'il s'intéresse assez peu aux capacités dont les individus doivent disposer pour être en mesure de mener l'enquête de concert, de s'entendre sur les conséquences à considérer et d'arriver à résoudre le problème qui l'a suscité ; et qu'il néglige de rendre compte de la manière dont les critères sont connus des enquêteurs et comment ils en viennent à critiquer leur validité. Pour comprendre cet écart, il faut revenir à sa conception de l'enquête.

2. Un détour par la théorie de l'enquête

Dans sa *Logique*[8], Dewey nomme "enquêtes du sens commun" (p.121) toutes ces formes d'exploration du monde qui permettent aux êtres humains de coopérer pour s'adapter et survivre dans l'environnement où ils "sont directement et matériellement impliqués". Ces

7 "La référence au futur ne correspond pas à une prédiction de ce qui se passera mais à quelque chose qui *doit* ou *devrait* se produire. On peut dire que la proposition énonce une norme, mais « norme » doit être simplement compris au sens d'une condition à laquelle les formes définies d'une action future devront se conformer [...] Toute forme récurrente d'activité, qu'elle soit artistique ou professionnelle, développe des règles qui indiquent la meilleure façon d'atteindre les fins-en-vue [*ends-in-view*] de cette activité. Ces règles servent de critères ou de « normes » pour juger de la valeur des différents modes de conduite." J. Dewey, *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011, p.99.

8 J. Dewey, *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris, P.U.F. [1938], 1993.

enquêtes s'inscrivent toujours dans ce qu'il nomme une situation car, écrit-il "nous n'expériençons jamais ni ne formons jamais de jugements à propos d'objets et d'événements isolés, mais seulement en connexion avec un tout contextuel. Ce dernier est ce qu'on appelle une «situation»." (*op. cit.,* p.128)

Pour Dewey, une situation possède trois propriétés : elle est qualitative (elle s'apparente à une donnée des sens, un "sense datum"), qualificative (elle définit la nature du "problème" posé) et exerce un contrôle sur l'expérience (elle satisfait aux conditions d'une détermination acceptable). Cette définition introduit une première confusion : on peut en effet se demander comment ces trois propriétés parviennent à former un "tout", quand l'une fait appel à une perception immédiate, l'autre à un travail d'interprétation et de catégorisation, et la troisième à une procédure assurant la coordination de l'action en commun ? La solution de Dewey est simple : il affirme que ces trois propriétés s'expriment ***simultanément*** dans le cours même de l'enquête ; ou, pour le dire dans ses termes, une situation est existentielle (elle est directement et involontairement "eue" par un individu), indéterminée (elle appelle le doute) et déclenche immédiatement une enquête (elle vise à la rendre déterminée). Le processus de cette détermination se déroule en trois étapes, qu'il vaut la peine de rappeler :

> "*L'antécédent de l'enquête : la situation indéterminée*. Enquête et question sont, jusqu'à un certain point, des termes synonymes. Nous enquêtons quand nous questionnons ; et nous enquêtons quand nous cherchons ce qui fournira une réponse à la question posée… La qualité particulière de ce qui entre dans les matériaux donnés, faisant d'eux une situation, n'est pas simplement une incertitude au sens large ; c'est un doute unique qui fait de cette situation simplement et seulement la situation qu'elle est." (*op. cit.,* p.170)
>
> " *L'institution d'un problème*. La situation instable ou indéterminée […] est existentiellement produite par des causes existentielles, ***exactement comme l'instabilité organique de la faim***. Il n'y a rien d'intellectuel ou de cognitif dans l'existence de ces situations, bien qu'elles soient la condition nécessaire des opérations cognitives qui ont nom enquête. En elles-mêmes, elles sont pré-cognitives." (*op. cit.,* p.172)
>
> "*La détermination de la solution du problème*. L'énonciation d'une situation problématique en termes de problème n'a de signification que si le problème institué se réfère dans les termes mêmes de son énonciation à une solution possible." (*op. cit.,* p.173)

Au final, "*l'enquête est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié*." (*op. cit.,* p.169)

Une des difficultés de cette définition tient au fait que Dewey ne précise jamais clairement ce que recouvre la notion de situation (elle peut nommer un état indéterminé d'origine ou état final construit ; opérer le contrôle ou être contrôlée). Une autre difficulté découle d'une autre inconnue : comment un individu reconnaît-il qu'il "a" telle situation

plutôt qu'une autre ? Une sorte de circularité saisit le raisonnement, à laquelle Dewey croit échapper en arguant de la nature existentielle[9] des opérations engagées dans l'enquête :

> "L'enquête est la transformation dirigée ou contrôlée d'une situation indéterminée en une situation unifiée d'une manière déterminée. Le passage de l'une à l'autre s'effectue au moyen d'opérations de deux sortes : conceptuelles et d'observation. Ces opérations étant existentielles, elles modifient la situation existentielle et mettent en relief des conditions antérieurement inaperçues et relèguent à l'arrière plan d'autres aspects au début évidents. Dans ce travail de sélection et d'arrangement, les objets conceptuels et existentiels remplissent leur rôle propre dans le contrôle de l'enquête." (*op. cit.,* p.183)

Dewey fait peu cas du contenu pratique des opérations conceptuelles et d'observation qui accomplissent la "détermination". On peut supposer que, dans son esprit, les éléments qui servent à rendre une situation déterminée sont prélevés et mis en relation par les "habitudes"[10] et que celles-ci se reconfigurent dans leurs "interstices"[11]. Mais au fond, ce qui compte du point de vue de la normativité évolutionniste de Dewey, c'est l'enquête en tant que méthode[12] (en tant qu'elle exprime l'intelligence collective[13]). Et celle-ci apparaît déliée des rapports que les enquêteurs entretiennent les uns avec les autres, comme tout à fait désincarnée. Ce qui va à l'encontre de ce que disent ceux qui défendent le caractère collectif et public de l'enquête. C'est ce dont atteste *Le Public et ses problèmes*.

---

9 "Chez Dewey, l'adjectif « existentiel » réfère à une conception particulière de l' « existence » […] distincte de la réalité et [qui] s'oppose aux significations et aux idées. Dewey définit ce qui existe comme l'union du précaire et du stable, du contingent et du nécessaire, de l'incomplet et du fini, du récurrent et du variant, de l'événement et de la structure […] L'existence est ainsi placée sous le signe du changement continu - mais d'un changement qui se fait selon un certain *ordre*.", J. Dewey, *La formation des valeurs*, op. cit., note 4, p.86-87

10 Mais pas au sens de que donne Peirce à cette notion dans le cadre de sa théorie des signes : "La notion d'habitude revêt un sens technique précis chez Peirce : *would-be* ou propension, elle est un troisième gouvernant la factualité seconde, les actes comme les événements existants (ainsi, loin d'être une simple formule inopérante, la loi de la chute des corps *fait tomber les corps* d'une certaine façon). L'habitude (la loi, la règle) est en quelque sorte la pensée (la tiercéïté) opérant dans la nature à la manière d'une cause finale et qui, en agissant de façon quasi intentionnelle, rend cette nature intelligible, l'imprègne de rationalité.", C. Chauviré, *Peirce et la signification. Introduction à la logique du vague,* Paris, PUF, 1995, p.83-84.

11 "L'habitude n'exclut pas l'usage de la pensée, mais elle détermine les canaux dans lesquels elle opère. La réflexion est secrétée dans les interstices entre les habitudes." J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, op. cit., p.256

12 R. Rorty (dans *Conséquences du pragmatisme*, Paris, Ed. du Seuil, 1993) se trompe donc un peu lorsqu'il définit le pragmatisme de Dewey comme "la doctrine pour laquelle l'enquête n'est soumise à aucune contrainte, sinon celles de la conversation - aucune contrainte globale, issue de la nature des objets, de l'esprit ou du langage, mais uniquement ces contraintes de détail qui émanent des remarques de nos interlocuteurs dans l'enquête… Cette […] caractérisation a ma préférence, car elle me paraît mettre l'accent sur un choix fondamental auquel la réflexion doit faire face : accepter le caractère contingent des points de départ ou tenter d'échapper à cette contingence. Accepter la contingence des points de départ, cela revient à accepter que notre seul guide réside dans ce que nous devons aux autres hommes et à notre conversation avec eux.", p. 307/308.

13 Sur la thèse de l' "intelligence scientifique" chez Peirce, voir C. Chauviré, *op. cit.*, p.51-66.

3. Le problème de la méthode

Dans ce livre, Dewey part d'une idée très durkheimienne : "Il n'y a aucun sens à se demander comment les individus en viennent à être associés. Ils existent et fonctionnent en association." (*Le public…*, p.103). Mais, lorsque dans le dernier chapitre, il explicite sa méthode, il écrit : "le fait de l'association ne produit pas de lui-même une société. Cela exige… la perception des conséquences d'une activité conjointe et du rôle distinctif de chaque élément qui la produit. Une telle perception crée un intérêt commun, c'est-à-dire une préoccupation de la part de chacun pour l'action conjointe et pour la contribution de chacun des membres qui s'y livrent. Alors il existe quelque chose qui est véritablement social et pas seulement associatif." (*op. cit.*, p.289)

Toute la question est de savoir comment se réalise cette transmutation de l'associatif en social : est-elle une élaboration "naturelle" ou un travail que les membres d'un groupement social doivent accomplir de façon délibérée ? Dewey oscille entre les deux options. Il écrit dans les premières pages du livre : "le problème consistant à découvrir l'Etat n'est pas un problème destiné à des enquêteurs s'occupant de théorie et qui ne feraient qu'inspecter les institutions déjà existantes. C'est un problème pratique qui concerne les êtres humains vivant en association les uns avec les autres. C'est un problème complexe. Il dépend du pouvoir de percevoir et de reconnaître les conséquences du comportement des individus unis dans des groupes et de faire remonter ces conséquences à leur source et à leur origine." (*op. cit.*, p.113) Et il en tire cette conclusion : "Ce qui est requis pour diriger et pour mener une enquête sociale fructueuse, c'est une méthode qui se développe sur la base des relations réciproques entre des faits observables et leurs résultats. Tel est l'essentiel de la méthode que nous nous proposons de suivre." (*op. cit.*, p.118)

Mais ce conséquentialisme "sauvage" ou de sens commun change de nature dans le dernier chapitre, après que Dewey ait décrit ce qu'il nomme "l'éclipse du public" dans la modernité et qu'il cherche les moyens d'y remédier. On observe alors que sa méthode devient plus complexe. Elle doit en effet permettre de découvrir "les conditions auxquelles la Grande Société pourrait devenir une Grande Communauté, à savoir une société dans laquelle les conséquences toujours plus grandes et confusément ramifiées des activités sociales seraient connues au sens plein de ce mot, de sorte qu'un Public organisé et articulé en viendrait à naître." (*op. cit.*, p.283)

Il y a ici une sorte de contradiction entre les formes primitives d'organisation qui émergent de l'association et la nécessité d'œuvrer concrètement et de façon volontaire à la constitution d'un public (et sur la base d'une rationalité scientifique). Ce travail rappelle parfois la conception du parti d'avant garde qui rend les gens conscients de ce qu'ils doivent faire pour construire une démocratie véritable. Tout à son problème de l'éclipse du public, Dewey admet paisiblement le rôle incontournable de l'expert qui produit une compréhension rationnelle des enjeux et des conséquences qui doivent figurer l'horizon de l'enquête. C'est qu'il reconnaît les limites de l'Etat démocratique :

> "Le gouvernement populaire a au moins créé un esprit public, même s'il n'a pas franchement réussi à former cet esprit. […] Il est vrai que toute idée valable ou nouvelle provient des minorités, peut-être même d'une minorité formée d'une seule personne. Ce qui est important, c'est que cette idée puisse avoir la possibilité de se répandre et de devenir la possession de la multitude […] En d'autres termes, le besoin essentiel est l'amélioration des méthodes et des conditions du débat, de la discussion et de la persuasion. Ceci est *le* problème du public. Nous avons affirmé que cette amélioration dépend essentiellement de la libération et du perfectionnement des processus d'enquête et de la dissémination de leurs conclusions. Il est vrai que l'enquête est un travail qui incombe aux experts […] Il n'est pas nécessaire que la masse dispose de la connaissance et de l'habilité nécessaires pour mener les investigations requises ; ce qui est requis est qu'elle ait l'aptitude de juger la portée de la connaissance fournie par d'autres sur les préoccupations communes. Tant que le secret, le préjugé, la partialité, les faux rapports et la propagande ne seront pas remplacés par l'enquête et la publicité, nous n'aurons aucun moyen de savoir combien l'intelligence existante des masses pourrait être apte au jugement de politique sociale. (*op. cit.*, p.310-312)

Résumons : dans la perspective évolutionniste qui est celle que Dewey privilégie, seule la méthode compte, pas la manière dont elle est mise en application (même si on trouve un complément dans ses thèses sur l'éducation et la formation de l'esprit démocratique dès l'enfance). En fin de compte, l'intelligence des acteurs lui importe moins que l'intelligence collective de l'espèce déposée dans l'environnement par l'évolution. C'est sans doute le sens qu'on peut donner à cette conclusion :

> Un état des affaires sociales plus intelligent – un état qui serait plus dirigé par l'intelligence – n'améliorerait nullement la dotation originelle [de chacun], mais il élèverait le niveau auquel l'intelligence de tous opère. La hauteur de ce niveau est beaucoup plus importante pour le jugement portant sur les préoccupations publiques que ne le sont les différences dans les quotients d'intelligence." (*op. cit.*, p.313-314)

4. Y a-t-il un acteur dans la théorie de Dewey ?`

La théorie de l'enquête de Dewey reflète l'attitude pragmatiste. Elle envisage un monde ouvert, pluraliste, émergent, dans lequel l'expérimentation sert de méthode de résolution des problèmes et de fixation des croyances ou de modification des habitudes. Mais cette théorie ne se prononce pas vraiment sur ce que les individus peuvent et doivent faire concrètement pour pouvoir mener une enquête en particulier. Cet oubli se justifie : dans la mesure où chaque enquête mobilise des éléments singuliers prélevés dans un contexte d'action particulier et qui sont mis en ordre de façon contingente pour produire un résultat imprédictible et toujours unique, il est sans doute raisonnable de renoncer à se perdre dans le détail de ce qui entre chaque fois en jeu et d'abandonner ce travail à l'analyse empirique.

Mais cet oubli a une conséquence : il a ouvert la possibilité de combler le vide en suggérant que Dewey dotait les individus de facultés, de capacités, de compétences ou de principes de rationalité leur permettant de conduire l'enquête. Or on ne trouve guère trace de tout cela chez Dewey. Son souci est de montrer que l'évolution est une production conjointe des êtres humains, pas un mouvement qui leur échappe en suivant un plan divin ou le hasard et qui adviendrait à leur insu. Mais ces deux plans de l'expérience (évolution/transformation) se situent dans des temporalités trop distinctes pour qu'on puisse penser les réunir de façon raisonnable.

La seule propriété que Dewey attribue à la communauté des enquêteurs (qui est chez lui une masse assez indifférenciée) est celle de disposer d'une capacité à saisir un raisonnement conséquentialiste. C'est que, dans les sociétés démocratiques contemporaines, les décisions collectives que les citoyens sont amenés à prendre ou à ratifier au terme de l'enquête doivent résoudre des problèmes qui réclament la mobilisation d'un véritable savoir scientifique pour les identifier et pour proposer la solution la plus satisfaisante possible du point de vue de la Raison. Ce travail d'identification et de proposition est l'apanage de spécialistes ; et tout ce qui est requis des citoyens ordinaires, c'est qu'ils soient en mesure de comprendre ce que ces spécialistes leur disent et de mener l'enquête sur la base d'objectivité qu'ils leur fournissent. Doit-on admettre que le public se constitue sur une telle division du travail ou celle-ci détruit-elle l'idée même de démocratie comme hypothèse ?

Cette question n'a pas vraiment de réponse (pour autant qu'elle ait un sens). Mais elle montre la nécessité de combler une lacune : que font exactement les individus lorsqu'ils enquêtent ? Pour avancer, je vais considérer l'activité politique.

5. Le savoir-faire politique des citoyens

On peut, avec Durkheim et Dewey, admettre un fait de nature : les humains sont une espèce qui vit en commun et cette coexistence engendre le système d'obligations qui régit les relations entre eux et qui définit les principes de réciprocité qui ordonnent leurs rapports au sein du groupe. De ce constat que dressent la sociologie et l'anthropologie sociale, je tire cette proposition : toute société suscite naturellement ce qu'on peut nommer un "travail politique", c'est-à-dire une activité collective au moyen de laquelle les citoyens établissent le contenu et l'étendue des missions qu'ils confient à l'État qui les réunit. Cette activité protéiforme, incessante, diffuse et institutionnalisée à la fois constitue l'arrière-plan sur lequel un public se forme.

Ce qui revient à dire que le pouvoir dont jouissent les dirigeants n'est jamais absolu : l'activité de gouvernement (même dans le cas d'une tyrannie) se réalise toujours sous le *regard* inquisiteur ou amusé des citoyens, ce qui contraint les gouvernants à tenir compte, de façon plus ou moins résolue, de ce que disent les gouvernés au sujet de la manière dont

l'administration des affaires publiques devrait être conduite. Ce qui caractérise un régime démocratique est le fait que la gamme des *formes d'action politique* qui expriment ce regard est abondante : élection, opposition partisane, syndicalisme, pétition, débat public, sondage d'opinion, manifestation, grève, mais aussi abstention, boycott, usage modéré ou symbolique de la violence, désobéissance civile, sans exclure l'émeute, la révolte, l'insurrection, et sans oublier la calomnie, les rumeurs, le sarcasme, l'ironie ou l'indifférence. Tout laisse à penser que les citoyens savent quand, comment et pourquoi adopter la forme d'action la plus appropriée pour faire entendre leur opinion à ceux qui les dirigent ou les gouvernent. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'ils maîtrisent un "savoir-faire politique".

Ce savoir-faire se manifeste régulièrement. Prenons l'exemple du spectre de l'action politique extra-parlementaire. A un pôle du spectre, on trouve les formes d'action qu'adoptent les militants qui luttent contre le développement des Organismes Génétiquement Modifiés en fauchant les champs de maïs ou de betteraves pour exiger l'arrêt de ce genre de culture en plein air ; ou celle de Droit au Logement, qui installent des campements de tentes dans les rues ou procèdent à des réquisitions d'immeubles vides. Le choix de la violation de la propriété privée et de la détérioration matérielle volontaire est, en ce cas, ouvertement revendiqué : il vise à mettre publiquement en cause la légitimité de politiques publiques qui autorisent à semer et à consommer des plantes censées représenter une menace grave pour l'humanité ; ou ne prennent pas la mesure des problèmes que rencontrent les mal logés et les sans abri. Cette forme d'action est, généralement, l'arme de la reconnaissance du pouvoir d'une association ou d'une organisation non gouvernementale. Les actes illégaux prennent place dans le débat publique dans la mesure où ils s'articulent à une lutte qui se mène sur le mode de l'opposition parlementaire ou de la négociation ; et il arrive que celle-ci se traduise en décisions gouvernementales (moratoire sur les cultures d'O.G.M. ou droit opposable au logement par exemple). Mais l'illégalisme peut également être utilisé en rejetant une articulation de ce genre : c'est le cas lorsqu'un groupe d'individus décide de se livrer à des violences organisées (affrontements délibérés contre la police, pillages, ou mises à sac lors de manifestations autorisées), des actes de sabotage (faire sauter des caténaires par exemple) ou des assassinats (comme dans les "années de plomb" d'après 1968) pour manifester sa révolte contre un système qu'il abomine.

A l'autre pôle du spectre, on trouve des formes d'action politique qui rejettent l'usage de la violence physique mais qui se situent délibérément hors du système représentatif (ce qui à soit seul semble être une violence qui porte atteinte au système représentatif). C'est par exemple le cas de l'engagement de citoyens qui viennent spontanément en aide à des étrangers en situation irrégulière, même s'ils sont informés du risque qu'ils courent d'être poursuivis et sanctionnés, ou de faire l'objet d'un fichage et d'un harcèlement de la part de la police ou de la justice. A un degré d'engagement supérieur, cette aide peut prendre l'allure d'une action politique qui cherche à contraindre les pouvoirs publics à décider l'arrêt des mesures répressives à l'égard de clandestins, à mettre un terme à l'arbitraire des procédures de régularisation ou à réviser la législation sur l'accueil des étrangers. Une

dernière sorte d'action politique non-violente est la désobéissance civile, qui consiste à se mettre délibérément en infraction en refusant de remplir une obligation légale ou réglementaire au motif qu'elle est indigne ou injuste, qu'elle heurte les principes de la démocratie ou du service public[14].

Le savoir-faire politique opère de plus fines distinctions encore. On observe ainsi que la désobéissance civile est divisée en deux types. Dans une première modalité, la désobéissance sert à asseoir une protestation sur un activisme qui rompt avec les formes traditionnelles de la mobilisation politique au motif qu'elles sont obsolètes et inefficaces à une époque où la couverture médiatique d'un acte politique est devenue l'aune à laquelle on apprécie la force d'une revendication. Ces "désobéissants" entendent utiliser des tactiques inédites et exploiter de façon professionnelle le "buzz" créé par un événement. Dans la seconde modalité, les "désobéisseurs" exigent, en refusant d'appliquer une obligation réglementaire ou légale et en appelant la sanction de leurs autorités, le retrait d'une disposition qu'ils jugent attentatoire à un principe "supérieur" de la démocratie ou de l'humanité.

On peut affiner l'analyse en prenant l'exemple de ces désobéisseurs de second type. Pour que le geste qu'ils commettent soit compris par ceux auxquels il s'adresse, une forme de raisonnement pratique doit être mise en œuvre. Le premier élément de ce raisonnement est, aussi banal que cela puisse paraître, le fait de vivre dans un régime dans lequel l'indépendance de la justice est une pratique établie. Cette condition est exigeante : dans une démocratie où la justice est encore sous le contrôle du politique, le refus de se conformer à la loi pour des raisons de convenance personnelle (conscience, dégoût, éthique, etc.) risque vite d'être réduit à un simple délit. Un second élément de ce raisonnement pratique est de s'assurer que l'acte posé présente quatre attributs. a) Le premier est d'être public : un refus d'obtempérer qui reste cantonné dans le for intérieur d'une conscience ou s'exprime de façon solitaire et isolée évoque d'autres figures, comme celles de l'insoumis, du rebelle, de l'ermite, de la personnalité caractérielle voire de la folie ; b) le second est d'être personnel : la désobéissance engage la responsabilité d'un individu qui sait qu'en la commettant il accepte - voire sollicite - la sanction qui accompagne son infraction ; c) le troisième attribut tient au caractère général de la protestation qu'il exprime : un refus de se plier à une obligation légale doit être formulé au nom d'un ensemble d'individus qui ressentent une semblable aversion à l'idée d'avoir à la respecter ; d) un quatrième attribut accompagne le précédent : la contestation de la légitimité d'une obligation doit être exprimée au nom de principes politiques ou d'impératifs moraux "supérieurs" à ceux sur lesquels repose la légalité d'une loi d'Etat. Un dernier élément de raisonnement pratique doit être mobilisé : chercher à déplacer l'affrontement du champ politique vers celui de la justice, en mettant les juges en demeure

14 Ces actes ne couvrent pas tous les petits arrangements au quotidien qui sont le fait d'individus qui, pour être en accord avec leur conscience, détournent une procédure sans le faire savoir, jouent avec les règlements pour "faire passer" un dossier (comme le montre A. Spire, *Accueillir ou reconduire*, Paris, Raisons d'agir, 2008) ou donnent de manière clandestine des conseils qu'il leur est interdit de prodiguer à des usagers ignorants des manœuvres qui les abusent (comme c'est le cas à E.D.F. ou à la Poste par exemple).

de statuer (même si cette demande ne se concrétise pas souvent) sur la légitimité d'une prescription légale ou réglementaire[15].

Cet exemple empirique donne un aperçu de ce que le citoyen ordinaire sait de l'action politique et des formes qu'elle peut prendre. Ce rapide examen visait à montrer que le politique ne se réduit pas, comme le laisse supposer la conception de Dewey, à la mise en application d'une méthode de résolution de problèmes de politique sociale qui vise la meilleure conséquence possible. Une partie des problèmes que les citoyens aujourd'hui réunis dans des sociétés d'Etat ont à résoudre tient aux désaccords et dissensions quant aux fins-en-vue que la collectivité à laquelle ils appartiennent devrait poursuivre. Et on peut penser que les enquêtes qui portent sur les fins-en-vue n'ont pas la même nature que celles qui portent sur les conséquences.

L'invocation de la notion de savoir-faire politique permet de formuler une proposition : tout citoyen sait, du seul fait d'être un ressortissant d'une société d'État, ce qu'est l'ordre politique dans lequel il vit. Autrement dit, une conception ordinaire du politique se manifeste dans toutes les formes du jugement pratique que les citoyens (ou des groupes représentatifs : syndicats, associations, collectifs, etc.) portent au sujet des modalités de l'exercice du pouvoir et des procédures qui les associent à cet exercice. Cette proposition conduit à admettre que les questions politiques se définissent rarement (ou très longtemps) à l'insu de ceux qu'elles concernent et à l'abri des relations qui constituent la vie en commun[16]. C'est-à-dire que l'ordre du politique ne peut pas être envisagé comme s'il était totalement délié de ce dont est constitué le quotidien des membres d'une société.

Conclusion

Revenons maintenant à la question de la normativité du pragmatisme. On a vu qu'elle se présentait sous les espèces d'une méthode d'évaluation des idées et des valeurs du point de vue de leur "conséquence pratique"[17]. Dewey a appliqué cette méthode à ce qu'il a appelé les "enquêtes de sens commun" ; et on a vu comment la description empirique du recours aux formes d'action politique extra-parlementaire, un hiatus s'ouvrait entre conception évolutionniste et immanentiste de la normativité. Et j'ai suggéré que la notion de savoir-faire était, parce qu'elle combine des éléments de ces deux conceptions, la notion pertinente pour faire le pont entre les deux. Voyons voir pourquoi.

---

15 "Un individu commet un acte de désobéissance civile si et seulement si il agit de façon illégale, publique, non-violente, et délibérée dans l'intention de s'opposer à une des lois, politiques ou décisions de son gouvernement", H. A. Bedau, "On Civil Disobedience", *Journal of Philosophy*, 58, 1961, p.661.

16 Comme y insiste J. Rancière, *Aux bords du politique*, La Fabrique, Paris, 1998.

17 D. Lapoujade, *William James. Empirisme et pragmatisme*, Paris, PUF, 1997, p.10-11.

La normativité du pragmatisme est régulatrice. Pour Dewey, les normes sont dotées de deux propriétés : elles sont connues de ceux qui savent qu'ils doivent les respecter (elles n'opèrent pas comme une contrainte qui leur parfaitement extérieure) ; et elles sont une réserve de justifications pour expliquer la manière dont elles sont appliquées ou critiquées. Autrement dit, Dewey admet, un peu comme Wittgenstein, que ce sont les êtres humains qui, pour les besoins de leur action en commun, confèrent une certaine autorité aux normes dont ils se servent pour se conduire de façon appropriée. Pour le faire, ils exercent cette capacité ordinaire à se former des jugements de correction au sujet de l'action en cours et à s'ajuster constamment aux circonstances mouvantes du contexte dans lequel ils sont pris. La notion de savoir-faire précise donc l'approche pragmatisme en cela qu'elle admet un substrat de "réponses" déjà disponibles dans l'environnement (ou dans les situations et les habitudes) et rend compte de la manière dont des éléments de ce substrat sont mobilisés dans les circonstances pratiques de l'enquête et du processus de résolution des problèmes[18].

La notion de savoir faire renvoie donc au fait que lorsque des individus agissent en commun, ils doivent tenir compte de certaines obligations inhérentes aux rapports de coopération et de réciprocité dont ils savent (sans avoir à se le dire constamment) qu'il est préférable de les respecter. D'où leur vient ce savoir ? Tout premièrement de la fréquentation continue et quotidienne du monde, depuis la très petite enfance. C'est-à-dire de l'incessant apprentissage des innombrables usages qu'il est possible de faire du monde.

L'intelligibilité des choses qui arrivent est un phénomène dont on peut affirmer qu'il a quelque chose de naturel (en admettant que ce naturel est social de part en part). Nous admettons tous l'idée, que partage le pragmatisme, que ce qui nous environne ne se présente jamais à nous comme un chaos totalement indéchiffrable (il nous est, en un certain sens, "toujours déjà" connu). Et s'il en va ainsi, c'est que nous nous engageons directement dans l'action à partir de nos habitudes (de "certitudes" dirait Wittgenstein). On peut cependant enrichir l'argument pragmatiste en précisant que ces habitudes contiennent des principes de coordination ; et que c'est en relation à ces principes qui sont aussi des instructions - que les individus réussissent à rendre l'action en commun fluide et satisfaisante.

Bref, le savoir faire qui se trouve toujours à l'arrière-plan de l'action en commun provient *fondamentalement* de la très ordinaire familiarité que tout un chacun entretient avec les mondes qu'il a coutume de pratiquer. Une des formes de cette familiarité a été

---

18 Comme l'écrit L. Quéré, dans l'introduction à *La formation des valeurs* : "Peirce ne concevait pas la croyance comme un état de l'esprit, ou une « attitude propositionnelle », mais comme « une habitude d'action ». Elle est « ce sur la base de quoi un homme est disposé à agir » : « La marque essentielle de la croyance est l'établissement d'une habitude, et les différentes espèces de croyance se distinguent par les divers modes d'action qu'elles produisent » (Peirce, 2002, p. 245). Dewey, quant à lui, était plus réticent à employer le terme croyance. On risque en effet de ne traiter la croyance que comme un état mental ou une assurance subjective, alors que l'aboutissement de l'enquête est d'abord et avant « un état de choses objectif et assuré : si assuré que l'on est prêt à agir, en pensée et en acte, en s'appuyant sur lui » (Dewey, 1993, p. 64)".

examinée : celle qui s'ordonne autour de la conception du politique qui habite les citoyens ; et des manières de faire qui leur permettent de maîtriser les formes d'expression et les formes d'action politiques propres à une entité politique donnée. On peut donc dire que ce savoir-faire impose un régime de normativité qui marque les limites d'acceptabilité de l'activité politique. Et c'est parce que les citoyens ordinaires manient ce savoir-faire de façon experte qu'on peut tabler sur leur intelligence politique pour faire vivre la démocratie, en tant que méthode et en tant que forme de gouvernement.